CHAPITRE 63

Les versets 'semblables' (*al-mutašābihāt*)[1]

5/1865 Plusieurs personnes ont consacré à ce sujet un ouvrage. La première d'entre elles, à mon avis[2], est al-Kisāʾī ; as-Saḫāwī en a ordonné la matière[3] et al-Kirmānī a composé, pour la présenter, son livre intitulé *al-Burhān fī mutašābih al-Qurʾān* (L'argument relatif à ce qui se ressemble dans le Coran). Mieux que cela est *Durrat at-tanzīl wa-ʿuzzat at-taʾwīl* (La perle de la descente et le brillant de l'interprétation) de Abū ʿAbd Allāh ar-Rāzī ; meilleur encore est *Milāk at-taʾwīl* (Le pivot de l'interprétation) de Abū Ǧaʿfar b. az-Zubayr, mais je ne l'ai pas rencontré. Al-Qāḍī Badr ad-Dīn Ibn Ǧamāʿa a sur ce sujet un petit livre intitulé *Kašf al-maʿānī ʿan mutašābih al-maṯānī* (Dévoilement des significations de ce qui se ressemble dans le Coran). Et dans mon livre *Asrār at-tanzīl* (Les secrets
5/1866 de la descente), | l'intitulé *Qatf al-azhār fī kašf al-asrār* (La cueillette des fleurs dans le dévoilement des secrets) fait partie de cet ensemble abondant.

Le but de cela est de présenter la même expression sous plusieurs formes et avec différentes fins de versets, de telle façon qu'elle soit antérieure dans un endroit et postérieure dans un autre, comme sa parole dans *al-Baqara* 2 : « Franchissez la porte, en vous prosternant, et **dites : Pardon** ! » (2, 58) et dans *al-Aʿrāf* 7 : « **Dites : Pardon** ! Et franchissez la porte, en vous prosternant » (7, 161) ; dans *al-Baqara* 2, nous avons : « *wa-mā uhilla* ***bihi*** *li-ġayri llāhi* / et ce sur quoi on aura invoqué un autre que Dieu » (2, 173) et dans le reste du Coran : « *wa-mā uhilla li-ġayri llāhi* ***bihi*** / et ce sur quoi on aura invoqué un autre que Dieu » (5, 3 ; 16, 115).

Ou bien, dans un endroit, nous avons un ajout et dans l'autre non, comme dans : « [Certes, ceux qui mécroient,] il est égal pour eux que tu les avertisses ou … » (2, 6) et dans la sourate *Yā Sīn* 36 : « Et il est égal … » (36, 10) ; « et que la religion soit à Dieu » (2, 193) et dans la sourate *al-Anfāl* 8 : « et que toute la religion … » (8, 39).

---

1 La plupart du temps, c'est le sens d'ambigu ou d'équivoque qui convient à l'expression coranique *mutašābih*, par exemple, au chapitre 43, pp. 1335 sq., alors qu'ici, en fonction de ce qui va suivre, c'est celui de 'semblable'.

2 En réalité, plusieurs ouvrages sont antérieurs, par exemple, ceux de Muqātil b. Sulaymān al-Balḫī (m. 150/767), de Nāfiʿ al-Madanī (m. 169/785), etc … (NdE).

3 Dans un ouvrage intitulé *Hidāyat al-murtāb wa-ġāyat al-ḥuffāẓ wa-ṭ-ṭullāb fī mutaṣābih al-kitāb* (NdE).

© KONINKLIJKE BRILL NV, LEIDEN, 2018 | DOI: 10.1163/9789004357112_061

Ou encore, dans un endroit l'expression est déterminée et dans l'autre, indéterminée, ou au singulier dans l'un et au pluriel dans l'autre, ou dans l'un avec une préposition et dans l'autre, une autre préposition, ou assimilée dans l'un et déliée dans l'autre. Ce chapitre a des interférences avec celui des correspondances[4].

Voici des exemples de cela avec des indications à leur sujet.

Il (*) dit, dans *al-Baqara* 2 : « une guidance pour ceux qui craignent Dieu » (2, 2) et dans *Luqmān* 31 |: « une guidance et une miséricorde pour ceux qui 5/1867
font le bien » (31, 3), parce que, quand il mentionne là l'ensemble du contenu de la foi, cela convient à ceux qui craignent Dieu et quand il mentionne ici la miséricorde, cela convient à ceux qui font le bien.

Il (*) dit : « Et nous dîmes : Ô Ādam ! Habite, toi avec ton épouse, le Jardin et mangez (***wa***-*kulā*) » (2, 35) et dans *al-Aʿrāf* 7 : « et mangez (***fa***-*kulā*) » (7, 19) avec un *fa*-. On dit que c'est parce que habiter dans *al-Baqara* 2 consiste à se tenir dans un lieu, tandis que dans *al-Aʿrāf* 7, cela signifie prendre une habitation. Et lorsque la parole lui (*) est attribuée : « Et nous dîmes : Ô Ādam ! » (2, 35), elle correspond à un surplus de générosité, grâce au *wa*- (et) qui indique la coordination entre le fait d'habiter et celui de manger ; voilà pourquoi, il dit : « à l'aise / *raġadan* » ; et il ajoute : « où vous voulez / *ḥayṯu šiʾtumā* », parce que cela donne un sens plus général. Dans *al-Aʿrāf* 7, il dit : « Ô Ādam ! » (7, 19), puisque il emploie un *fa*- qui montre l'agencement du manger par rapport à l'habitation qu'on lui a commandé de prendre ; en effet, le manger vient après la prise de possession de l'habitation ; et « d'où vous voudrez / *min ḥayṯu* … » ne donne pas le sens général de : « où vous voudrez / *ḥayṯu šiʾtumā* ».

Il (*) dit : « Craignez un jour où la personne ne recevra rien de personne, [où l'on n'acceptera d'elle (*minhā*) aucune intercession, où on ne prendra d'elle (*minhā*) aucune compensation et où ils ne seront pas secourus] » (2, 48). Après cela il dit : « Craignez un jour où la personne ne recevra rien de personne, où l'on n'acceptera d'elle (*minhā*) aucune compensation, [où une intercession ne profitera à personne et où ils ne seront pas secourus] » (2, 123). Il y a antéposition et postposition de la compensation ; une fois, on parle d'acceptation de l'intercession et, l'autre fois, de son profit. Comme raison de cela, on a mentionné que le pronom 'elle' dans *minhā* se rapporte, dans la première citation, à la première 'personne' et, dans la seconde citation, à la seconde. Il a donc mon-

4 Chapitre 62, pp. 1836 sq. Comme nous le verrons tout au long de son développement, c'est en effet cet aspect de la correspondance (*munāsaba*) qui va être développé et employé comme argument pour justifier les variations coraniques, car, même si le sens est en gros équivalent, dans tel cas l'expression employée convient mieux (*nāsaba*) au contexte, alors que son synonyme ou sa variante convient mieux dans un autre.

tré dans la première citation que l'intercession de la personne qui intercède et qui paye pour une autre personne, ne sera pas acceptée et que sa compensation ne sera pas prise. L'intercession est antéposée, parce que celui qui intercède antépose l'intercession par rapport au paiement de la compensation. Dans la seconde citation, il montre que la compensation pour la personne concernée par son crime ne sera pas acceptée d'elle-même et que l'intercession d'un
5/1868 intercesseur quelconque ne lui profitera pas ; | il a donc antéposé la compensation, parce que le besoin de l'intercession n'existe que lorsque cette compensation est refusée. Voilà pourquoi, il a dit dans le premier cas : « et l'on n'acceptera d'elle aucune intercession » et dans le second : « où une intercession ne profitera à personne », parce que l'intercession n'est acceptée que de l'intercesseur et elle ne profite qu'à celui pour qui on intercède.

Il (*) dit : « Et lorsque nous vous avons sauvés des gens de Firʿawn : ils vous infligeaient de graves tourments, ils égorgeaient … » (2, 49) et dans *Ibrāhīm* 14 : « … **et** ils égorgeaient … » (14, 6) avec un 'et' (*wa-*), parce que la première citation fait partie de son (*) discours qu'il leur adresse, donc il n'a pas énuméré les épreuves contre eux par souci de respect au niveau du langage ; tandis que la seconde fait partie du discours de Mūsā, c'est pourquoi il les énumère. Et dans *al-Aʿrāf* 7, il y a : « … ils tuaient … » (7, 141) ; cela relève de la diversification des expressions qu'on appelle l'art de la variation (*at-tafannun*).

Il (*) dit : « Et lorsque nous dîmes : Entrez dans cette cité … » (2, 58) ; dans le verset de *al-Aʿrāf* 7, 161, les expressions sont différentes ; la raison en est que le verset de *al-Baqara* 2 expose le rappel des faveurs à eux destinées, quant il dit : « Ô fils de Isrāʾīl ! Souvenez-vous de mes faveurs … » (2, 40). Donc cela correspond à l'attribution de la parole à lui-même (*) ; cela correspond également à sa parole : « à satiété », parce qu'ainsi les faveurs sont plus complètes ; cela correspond de même à l'antéposition de : « et franchissez la porte, en vous prosternant » ; cela correspond encore à : « vos péchés », parce que c'est un pluriel d'abondance ; cela correspond ensuite à 'et' dans : « et nous donnerons davantage », parce que cette coordination indique le lien entre les deux ; cela correspond enfin à 'donc' dans : « mangez donc », parce que le fait de manger est consécutif à l'entrée. Quant au verset de *al-Aʿrāf* 7, il s'ouvre sur ce qui comporte un reproche contre eux, à savoir leur parole : « Fais-nous une divinité comme leurs divinités » (7, 138) et, ensuite, le fait qu'ils ont adopté le veau. Et cela correspond à : « Et lorsque on leur dit … » (7, 161) ; cela correspond aussi à l'omission de « à satiété » ; le fait d'habiter est uni à celui de manger, si bien
5/1869 qu'il dit | : « **et** mangez » ; cela correspond, enfin, à l'antéposition du rappel du pardon des péchés et à l'omission du 'et' dans : « nous donnerons davantage ».

Etant donné que dans *al-Aʿrāf* 7, il y a la partition des bien guidés, dans sa parole : « Il existe, chez (*min*) le peuple de Mūsā, une communauté qui se

dirige selon la vérité » (7, 159), cela correspond à la partition des injustes, dans sa parole : « ceux d'entre (*min*) eux qui sont injustes » (7, 162). La même chose n'est pas antéposée dans *al-Baqara* 2, mais est omise. Dans *al-Baqara* 2, 59, il y a une allusion au fait que ceux qui ne sont pas injustes sont épargnés, car il déclare explicitement qu'il a fait descendre (le courroux) sur ceux qui sont qualifiés d'injustes. Envoyer (le châtiment) (7, 162) est un événement plus dur que faire descendre (le courroux) (2, 59). Cela correspond au contexte du rappel de la faveur dans *al-Baqara* 2. Il conclut le verset, dans *al-Baqara* 2, par : « étaient pervers » ; il ne s'ensuit pas nécessairement l'injustice, alors que de l'injustice s'ensuit nécessairement la perversité. Donc chaque expression correspond à son contexte.

De même, il dit dans *al-Baqara* 2 : « jaillirent / *fa-nfağarat* » (2, 60) et dans *al-Aʿrāf* 7 : « coulèrent / *fa-nbağasat* » (7, 160), parce que le jaillissement est plus performant pour signifier l'abondance de l'eau ; donc cette expression correspond au contexte du rappel des faveurs.

Il (*) dit : « Ils disent : Le feu ne nous touchera que durant des jours comptés (*maʿdūdatan*) » (2, 80) et dans *Āl ʿImrān* 3 : « comptés / *maʿdūdātin* » (3, 24). Ibn Ǧamāʿa dit : 'C'est parce que ceux qui disent cela sont deux factions de juifs ; les premiers disent : Nous ne serons châtiés par le feu que sept jours, équivalant aux jours | de ce monde ; les seconds disent : Nous ne serons châtiés 5/1870
que quarante jours, à savoir le nombre de jours durant lesquels leurs pères ont adoré le veau. Le verset de *al-Baqara* 2 contient ce que vise la seconde faction, puisque l'expression est un pluriel d'abondance ; et *Āl ʿImrān* 3, la première faction, puisque on y utilise le pluriel de paucité'. Abū 'Abd Allāh ar-Rāzī dit : 'Cela fait partie du chapitre de l'art de la variation'.

Il (*) dit : « Certes, la guidance de Dieu, c'est la guidance » (2, 120) et dans *Āl ʿImrān* 3 : « Certes, la guidance, c'est la guidance de Dieu » (3, 73), parce que la guidance, dans *al-Baqara* 2, signifie le changement de direction de la prière ; et dans *Āl ʿImrān* 3, la religion, parce qu'il dit juste auparavant : « en ceux qui suivent votre religion » (3, 73a), ce qui veut donc dire : certes, la religion de Dieu, c'est l'islam.

Il (*) dit : « Mon Seigneur ! Rends celle-ci une cité sûre » (2, 126) et dans *Ibrāhīm* 14 : « Rends cette cité sûre » (14, 35), parce que, dans le premier cas, il prie pour ce (lieu) avant qu'il ne devienne une cité, au moment où Hāğar et Ismāʿīl le quittent, alors que c'est encore une vallée ; donc il prie pour qu'elle devienne une cité. Dans le second cas, il prie pour lui après son retour et après l'habitation de ce lieu par les Banū Ǧurhum[5] et sa transformation en cité ; donc il prie pour sa sécurité.

5 Cfr. *EI*[2], t. 2, 1965, p. 618.

Il (*) dit : « Dites : Nous croyons en Dieu et en ce qu'il a fait descendre vers nous » (2, 136) et dans *Āl ʿImrān* 3 : « Dis : Nous croyons en Dieu et en ce qu'il a fait descendre sur nous » (3, 84), parce que, dans le premier cas, il s'adresse aux
5/1871 musulmans |, alors que dans le second, il s'adresse au Prophète (.). D'autre part, avec 'vers' on arrive de toutes les directions, tandis qu'avec 'sur' on n'arrive que d'une seule direction, à savoir le haut. Or le Coran arrive aux musulmans de tout côté d'où vient celui qui le leur fait parvenir ; mais il n'arrive au Prophète [(.) que du dessus précisément. Donc cela correspond à sa parole « sur nous ». Et voilà pourquoi la plupart du temps, il parvient au Prophète (.)][6] moyennant la préposition 'sur' et à la communauté moyennant 'vers'.

Il (*) dit : « Telles sont les limites de Dieu, ne vous en approchez pas » (2, 187) et ensuite, il dit : « … ne les transgressez pas » (2, 229), parce que, dans le premier cas, cela vient après des interdictions, ce qui correspond bien à l'interdiction de s'en approcher ; tandis que dans le second, cela vient après des ordres, ce qui correspond bien à l'interdiction de les transgresser et de passer outre, en s'en tenant à ces ordres.

Il (*) dit : « Il a fait descendre (*nazzala*) sur toi le Livre » (3, 3a) et ensuite : « et il a fait descendre (*anzala*) *at-Tawrāt* et *al-Inǧīl* » (3, 3b), parce que le Livre est descendu peu à peu, donc l'emploi de la forme *nazzala*, indiquant la répétition, correspond bien à cela, contrairement aux deux autres qui sont descendus en une seule fois.

Il (*) dit : « Ne tuez pas vos enfants à cause de la pauvreté » (6, 151a) et dans *al-Isrā'* 17 : « … par peur de la pauvreté » (17, 31a), parce que, dans le premier cas, il s'adresse aux pauvres dépourvus de moyens, c'est-à-dire : ne les tuez pas à cause de votre pauvreté ; donc « nous vous pourvoirons, vous-mêmes … » (6, 151b) de ce grâce à quoi votre pauvreté cessera, va très bien. Puis, il ajoute : « … et eux », c'est-à-dire : nous vous pourvoirons tous ensemble. Dans le second cas, il
5/1872 s'adresse | aux riches, c'est-à-dire : par peur d'une pauvreté qui vous arriverait à cause d'eux ; voilà pourquoi « nous les pourvoirons ainsi que vous-mêmes » (17, 31b) convient très bien.

Il (*) dit : « Cherche en Dieu la protection, car c'est quelqu'un qui écoute et qui sait (*innahu samīʿun ʿalīmun*) » (7, 200) et dans *Fuṣṣilat* 41 : « … car c'est celui qui écoute et qui sait (*innahu huwa s-samīʿu l-ʿalīmu*) » (41, 36). Ibn Ǧamāʿa dit : 'C'est parce que le verset de *al-Aʿrāf* 7 est descendu en premier, alors que le verset de *Fuṣṣilat* 41 est descendu en second lieu. Donc la détermination convient bien, – à savoir « car c'est celui qui écoute et qui sait », celui dont la mention précède en premier (7, 200) –, lors de l'incitation de aš-Šayṭān (41, 36a)'.

6 Omis dans le manuscrit A.

Il (*) dit : « Les hommes hypocrites et les femmes hypocrites sont les uns comme les autres … » (9, 67)[7] ; à propos des croyants, il dit : « … sont amis les uns des autres » (9, 71) et à propos des mécréants, il dit : « Ceux qui mécroient sont amis les uns des autres » (8, 73) ; en effet, les hypocrites ne se soutiennent pas mutuellement dans une religion précise, en fonction d'une loi manifeste, car certains sont juifs et d'autres, polythéistes. Il dit : « … comme les autres », à savoir relativement au polythéisme et à l'hypocrisie. Par contre, les croyants se soutiennent mutuellement dans la religion de l'islam. De même, les mécréants qui manifestent la mécréance, sont tous auxiliaires les uns des autres, ils sont unis dans le soutien réciproque à la différence des hypocrites, comme il (*) dit : « Tu les crois unis, alors que leurs cœurs sont divisés » (59, 14).

Voilà des exemples éclairants. On a déjà cité plus haut beaucoup d'entre eux dans le chapitre de l'antéposition et de la postposition[8], dans celui des fins de versets[9] (Chap. 59) et dans d'autres chapitres.

---

7 L'expression *ba'ḍu-hum min ba'ḍin* signifie, selon ar-Rāzī (*TK*, 16, 129, 6–8) : 'Les hommes hypocrites et les femmes hypocrites sont les uns comme les autres », à savoir relativement à l'attribut de l'hypocrisie. C'est comme quand on dit : *anta minnī wa-anā minka* / tu es comme moi et je suis comme toi ; c'est-à-dire : notre affaire est une sans aucune distinction. Et après avoir tenu ce discours, il en donne le détail : « ils ordonnent le blâmable …'.

8 Chap. 44, pp. 1399 sq.

9 Chap. 59, pp. 1784 sq.